

# 40 pesticides reconnus dangereux sont toujours autorisés !

26 avril 2013 / Générations Futures



L'association Générations Futures dénonce, sur la base de données tangibles, des irrégularités graves qui ont permis le maintien au marché de plus de 40 pesticides dangereux qui devraient être interdits ou avoir des usages restreints !

---

---

## Rappel des faits

Générations Futures a reçu récemment copie d'une lettre de l'ANSES – Agence nationale en

charge des évaluations des pesticides - signée par son Directeur, et adressée à la Direction Générale de l'Alimentation chargée (par délégation du Ministre de l'Agriculture) de donner les Autorisations de mise sur le marché des pesticides.

Dans cette lettre, datée du 27 août 2012, le Directeur de l'ANSES, réitère à l'attention de la DGAL certaines remarques et attire particulièrement l'attention de la DGAL sur certaines « anomalies » concernant un grand nombre d'AMM de pesticides (la liste présentée n'étant pas exhaustive).

### **Des irrégularités graves !**

Après une vérification minutieuse des éléments contenus dans les tableaux annexés au courrier, notre association a constaté, et ce pour de nombreux pesticides, que la DGAL (1) a très rarement tenu compte des remarques faites par l'ANSES et notamment de ses avis défavorables ou favorables sous conditions concernant de nombreux pesticides (2).

Autrement dit : de très nombreux pesticides, ou usages de pesticides, restent autorisés alors qu'ils devraient, selon l'ANSES même, être interdits car non conformes aux exigences de la législation en vigueur !

Notre association attend naturellement des clarifications de la part du Ministère de l'Agriculture en charge des décisions d'AMM des pesticides.

*« Face à cette situation scandaleuse, nous exhortons le Ministre à prendre les mesures qui s'imposent à savoir : la suspension ou le retrait immédiat de toute AMM pour laquelle une irrégularité ou une non-conformité, la publication intégrale de l'état des situations de non-conformité avec les exigences légales, la mise en place urgente d'une commission d'enquête parlementaire sur ce sujet précis des AMM de pesticides. »*

De même, nous demandons que les futures décisions soient données non plus uniquement par le ministre de l'Agriculture mais également par celui de l'Environnement et de la santé. »  
déclare F. Veillerette, porte-parole de Générations Futures.

*« Il est temps aujourd'hui de faire la transparence sur la gestion de ce dossier des AMM . Il en va de la protection des citoyens, des consommateurs, des agriculteurs et de notre environnement. »*

ajoute-t-il.

.....

## **Ajout**

### **Le Ministre de l'Agriculture a réagi en fin de journée (23/04/13).**

A noter que suite à la médiatisation de cette annonce, le Ministre de l'Agriculture s'est empressé de communiquer et exhorte à son tour la DGAL à faire toute la lumière, d'ici une semaine, sur les questions soulevées par notre association.

Par ailleurs, nous avons interpellé nos élus (Sénateurs et députés) pour qu'ils posent des questions au gouvernement sur ce dossier sensible des pesticides.

---

**Source** et photo : [Génération Futures](#)

**Lire aussi :** *[Il faut interdire les pesticides néonicotinoïdes](#)*

- Emplacement : [Accueil](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/40-pesticides-reconnus-dangereux>